

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 9-12 juin 2008

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 11 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2008/11-C/2
2 mai 2008
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2007 — GHANA 10673.0

**Aide aux réfugiés les plus vulnérables à
l'appui de la stratégie du Gouvernement visant
à promouvoir le rapatriement, la réinstallation
et l'autonomie**

Nombre de bénéficiaires	14 200
Durée de l'intervention	18 mois (août 2007–janvier 2009)
Quantité de produits alimentaires fournis par le PAM	4 135 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	1 470 349
Coût total pour le PAM	2 499 237

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional p.i., OMD*: M. J. Wickens tél.: 066513-2758

Attaché de liaison principal, OMD: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest).



RESUME

1. Le PAM a commencé à secourir les populations de réfugiés au Ghana au début des années 90. Les crises survenues au Libéria et en Côte d'Ivoire en 2002–2003 et au Togo en 2005 ont conduit le Gouvernement ghanéen à demander au PAM de reprendre son aide alimentaire d'urgence afin de satisfaire les besoins de groupes vulnérables tels les Ghanéens rentrés dans leur pays suite à la crise en Côte d'Ivoire. Pendant la même période, 150 000 ressortissants de pays tiers ont traversé le Ghana pour se rendre au Burkina Faso et au Mali.
2. Les distributions générales de vivres prévues dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 10372.0, qui s'est achevée en juin 2007, ont été progressivement réduites afin de mettre en place des solutions durables fondées sur le renforcement de l'autonomie des réfugiés ou sur leur rapatriement. En s'appuyant sur l'évaluation globale conjointe de l'autonomie et de la sécurité alimentaire réalisée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le PAM en janvier 2007 dans les zones ciblées — colonie de Buduburam, camp de Krisan et zone frontière de la région de la Volta —, le PAM a amélioré son ciblage à partir des données sur la sécurité alimentaire des ménages.
3. L'IPSR 10673.0 constitue la dernière phase d'un programme d'aide d'une durée de cinq ans lancé en 2003. Elle s'appuie sur les résultats d'une mission d'évaluation conjointe entreprise en 2006 par le PAM et le HCR, qui montrait la nécessité de maintenir ou d'améliorer le niveau de sécurité alimentaire des réfugiés vulnérables. L'intervention a pour objet d'encourager le rapatriement volontaire des réfugiés vivant au Ghana et de garantir la sécurité alimentaire des ménages pauvres, en collaboration avec le HCR. La sécurité alimentaire sera améliorée par le biais d'interventions alimentaires permettant de préserver le capital humain et les actifs productifs, et d'améliorer les perspectives de redressement des personnes vulnérables.
4. Cette IPSR répond aux objectifs suivants:
 - promouvoir la sécurité alimentaire des réfugiés les plus vulnérables au moyen de distributions générales de vivres destinées à sauver des vies (Objectif stratégique 1); et
 - améliorer la nutrition et la santé des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes, des personnes vivant avec le VIH et d'autres groupes vulnérables (Objectif stratégique 3).Ces activités contribueront également à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) 1, 4, 5 et 6.
5. Le PAM œuvre de concert avec le Gouvernement et le HCR pour améliorer l'accès des réfugiés aux services socioéconomiques tout en continuant de mener des interventions nutritionnelles à long terme. Le PAM travaille également avec des partenaires pour consolider les acquis des précédentes phases de l'opération et mener à bien des stratégies visant à apporter des solutions durables, comme l'autonomie et le rapatriement. Des activités de renforcement des capacités et de soutien des moyens de subsistance, ainsi qu'une formation à l'intention du personnel des centres de nutrition, sont actuellement mises au point pour réduire le niveau de malnutrition et assurer une transition harmonieuse.